

NICOLAS BREVIERE ET CHARLOTTE VINCENT
PRÉSENTENT

L'HISTOIRE D'UN COMBAT
QUI A CHANGÉ LA SOCIÉTÉ

LAURE CALAMY

ANNIE COLÈRE

UN FILM DE
BLANDINE LENOIR



Film Francophone
D'ANGOULEME



75 Locarno Film Festival

ZITA HANROT

INDIA HAIR

ROSEMARY STANDLEY

DÈS LE 7 DÉCEMBRE AU CINÉMA

Trois questions à **BLANDINE LENOIR** réalisatrice

Comment sont nées l'idée et l'envie de ce film ?

Il y a une dizaine d'années, quand j'ai découvert l'existence du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception), ma première réaction a été « mais pourquoi je n'en ai jamais entendu parler avant ? ». Le MLAC a contribué de manière décisive au changement de la loi sur l'avortement, mais il a été invisibilisé et il est d'autant moins connu qu'il n'a duré que 18 mois. Mais cette lutte est passionnante, car fondamentale dans le changement de la société. Et puis, ce mouvement mélangeait toutes les classes et les catégories sociales, donc cela créait une « classe de femmes », toutes à égalité dans ce combat - bourgeoises, ouvrières, parisiennes, provinciales.

“

Il faut rester vigilant.e.
Chaque progrès pour le droit à l'avortement a été un rude combat, et on sait qu'en ce qui concerne les droits des femmes, quand on n'avance pas, on recule !

”





Quelle est cette colère qui est le nom de l'héroïne principale du film ?

C'est la colère que portent mes personnages, leur colère sourde face à l'injustice, la colère qui amène à l'engagement et à la désobéissance civile totale. Et puis c'est ma colère à moi. Le MLAC militait pour le droit à l'avortement, mais aussi pour l'éducation à la sexualité. Finalement avec la loi Veil, il ne reste plus que l'aspect médico-juridique. Le cadre convivial, la transmission des savoirs, le climat d'égalité et de tendresse, l'éducation avec le miroir, etc., tout cela a disparu. Je suis en colère contre les gynécologues qui donnent des contraceptifs aux femmes sans leur parler de leur corps. Je suis en colère de voir qu'on demande toujours aux femmes de « faire silence », d'être discrètes sur leurs règles, leurs fausses couches, leurs avortements.

Le droit à l'avortement en France ou en Suisse est-il en danger ?

Oui, comme partout dans le monde ! On vient de voir avec les USA à quel point ce droit est fragile : la cour suprême a supprimé le droit constitutionnel à l'avortement avec une simplicité désarmante, c'est une régression cauchemardesque. Bien sûr, il y a eu des avancées énormes dans une grande partie du monde, mais l'expérience américaine donne des ailes aux anti-IVG et ils.elles sont partout, y compris en Europe ! En France, le tableau n'est pas non plus réjouissant : les médecins militant.e.s partent à la retraite et de nombreux jeunes médecins refusent de pratiquer les avortements. Plus de 180 centres IVG ont fermé depuis 20 ans, donc il y a vraiment des territoires entiers où on ne peut plus avorter... Il faut rester vigilant.e. Chaque progrès pour le droit à l'avortement a été un rude combat, et on sait qu'en ce qui concerne les droits des femmes, quand on n'avance pas, on recule !

agora
FILMS

1h58 – V.O. française

www.agorafilms.net

Février 1974. Parce qu'elle se retrouve enceinte accidentellement, Annie, ouvrière et mère de deux enfants, rencontre le MLAC – Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception – qui pratique les avortements illégaux aux yeux de tous. Accueillie par ce mouvement unique, fondé sur l'aide concrète aux femmes et le partage des savoirs, elle va trouver dans la bataille pour l'adoption de la loi sur l'avortement un nouveau sens à sa vie.

Bande-annonce

